

# Les chercheurs luttent contre

**SÉCURITÉ.** A l'appel du CNRS, la communauté scientifique s'est mobilisée pour apporter sa pierre à la lutte contre le terrorisme. Cinquante-sept projets ont été retenus.

**C'EST UN APPEL INÉDIT** qu'avait lancé le président du CNRS le 18 novembre dernier, cinq jours seulement après les attentats de Paris et Saint-Denis, à l'ensemble de la communauté scientifique. Objectif : recueillir, auprès des chercheurs, idées ou projets pouvant permettre de comprendre, de prévenir ou de répondre à la menace terroriste.

En près de quatre mois, près de 300 contributions ont été adressées à l'organisme public de recherche, émanant de chercheurs en sciences sociales, en chimie ou encore en mathématiques... Les réponses sont arrivées de France, mais également du Liban, des États-Unis, d'Israël, ou en

core du Brésil. Ainsi, des chimistes se sont proposés de mettre au point des dispositifs de neutralisation d'armes chimiques ; des chercheurs en sciences sociales souhaitent analyser l'impact d'une incarcération sur le processus de radicalisation ; d'autres encore veulent étudier les conduites à risques des jeunes sur Internet.

## 600 000 € consacrés

Un quart des projets présentés mêlent des chercheurs de différentes disciplines. Bref, cet appel « attentats recherche » a été entendu au-delà des espérances, pour la plus grande satisfaction de son initiateur. La date limite pour soumettre les projets

était fixée au 3 mars. Après évaluation, la liste finale des projets sélectionnés vient tout juste d'être établie : 57 d'entre eux vont faire l'objet d'un financement, à hauteur de 2 000 à 30 000 € par projet, pour un budget total de 600 000 € consacré à cette démarche inédite. Sandra Laugier, directrice adjointe scientifique au CNRS, précise qu'un comité de pilotage va maintenant superviser la mise en œuvre effective de chacun des projets retenus. Rendez-vous est d'ores et déjà donné à tous les candidats et lauréats le 18 novembre prochain, un an jour pour jour après l'appel, pour la présentation des premiers résultats. **CLÉMENT RENARD**

## « Ils ne veulent pas rester enfermés dans leurs labos »

**Sandra Laugier, directrice adjointe scientifique au CNRS**

**PROFESSEUR** de philosophie à l'université Paris-1, la directrice adjointe du CNRS, explique la genèse de l'appel « attentats recherche »



« Comment est né cet appel à projets ? **SANDRA LAUGIER.** Le président du CNRS Alain Fuchs a eu cette idée après le choc considérable créé par les attentats. Tous les chercheurs ont été extrêmement secoués, à l'image de la société tout entière. Le président voulait un acte fort, pas seulement une protestation indignée. L'idée était d'apporter notre contribution, en utilisant la science et tous les produits de la connaissance pour faire avancer la recherche, dans tous les domaines.

« **Quels types de propositions avez-vous reçus ?** Nous avons reçu des projets dans des domaines extrêmement variés. Des chercheurs en sciences sociales se sont proposés d'étudier le proces-

gration, ou au contraire un moyen utilisé par l'islam radical pour étendre son emprise ? Nous avons également reçu des projets de chimistes, de mathématiciens, et même d'économistes : ces derniers vont tenter d'identifier les conditions dans lesquelles un conflit identitaire peut conduire à un passage à l'acte violent, en s'appuyant sur la théorie des jeux. Le spectre est donc très large.

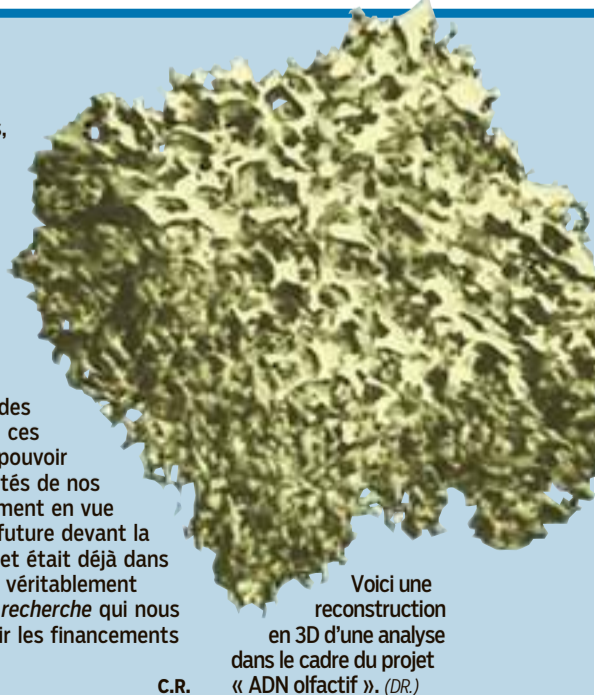
« **On doit chercher à comprendre, à analyser ce qu'il s'est passé** »

« **Que retenir de cette initiative inédite ?** Ce qu'on peut retenir, c'est qu'il y a une très forte mobilisation possible des chercheurs, qui sont prêts à aller sur le terrain, pour que leurs recherches aient des effets sur le réel. Bref, ils expriment une volonté de ne pas rester enfermés dans leurs labos ! De plus, on fait travailler des disciplines ensemble, ce qui est assez nouveau. Nous allons également devoir nouer des partenariats avec des écoles, des collectivités locales, l'administration pénitentiaire, la police et la gendarmerie... On compte sur leur coopération. Et on espère aussi avoir un accès facilité à certaines bases de données, élément essentiel pour mener à bien certaines études. On doit chercher à comprendre, à analyser ce qu'il s'est passé. La recherche a un rôle important à jouer, elle peut être un très bon outil de prévention. **Propos recueillis par C.R.**

## Bientôt l'ADN olfactif

**Alexandra Ter Halle, chimiste,** travaille sur un projet de création d'une sorte d'ADN olfactif, permettant de confondre une personne recherchée sur la base de son odeur. « Nous travaillons sur la création d'une empreinte olfactive unique, que nous obtenons à partir d'un matériau absorbant. Ce dernier emprisonne rapidement et efficacement les odeurs, et peut donc signer l'odeur corporelle d'un individu. Odeur que l'on peut ensuite analyser, puis isoler parmi d'autres. L'objectif n'est pas juste la recherche pure, mais bien d'arriver à un outil utilisable par les services de police ou de gendarmerie, pour les aider dans leur recherche d'un suspect dans le cadre d'enquêtes criminelles, par exemple. Nous collaborons donc en partenariat

avec ces services, qui nous informent sur leurs attentes pratiques : taille du matériel, conditions d'utilisation, etc. Nous collaborons également sur ce projet avec des psychologues et des mathématiciens ; ces derniers doivent pouvoir fixer les probabilités de nos résultats, notamment en vue d'une utilisation future devant la justice. Si ce projet était déjà dans les cartons, c'est véritablement l'appel *attentats recherche* qui nous a permis d'obtenir les financements nécessaires. »



Voici une reconstruction en 3D d'une analyse dans le cadre du projet « ADN olfactif ». **(D.R.)**



Les attentats ont été le point de départ d'une grande réflexion au sein du CNRS pour répondre à la menace terroriste. **(A.B./R. Mouton)**

## Une valise anti-armes chimiques



**UN PROJET,** qui associe plusieurs laboratoires spécialistes en chimie, vise à mettre au point une valise anti-armes chimiques, sûre, simple, et facilement transportable. Julien Legros, du laboratoire COBRA, nous explique sa recherche. « Le dispositif sur lequel nous travaillons est un procédé chimique mécanique ; nous tentons de créer un dispositif de pompage qui permettrait de faire rencontrer des agents toxiques (notamment le gaz moutarde) avec un agent neutralisant. Il s'agit d'un appareil portable qui permet de prélever l'agent toxique. On peut donc parler d'un système nomade de neutralisation, sous la forme d'une petite valise. Nous avons déjà commencé à travailler sur un projet de destructions de stocks d'armes chimiques, mais ce sont vraiment les attentats et l'appel *attentats* qui nous ont amenés à réorienter notre recherche sur cette technologie microfluidi-



Julien Legros et son équipe préparent un appareil portable de neutralisation de gaz chimiques (ci-dessus). **(C.R.)**

que, qui a l'avantage d'un faible dimensionnement, pouvant être transportée facilement, en urgence, quelle que soit la quantité de produit à traiter. Au départ, nous allons travailler sur des modèles, mais nous espérons obtenir l'autorisation du ministère de la Défense pour pouvoir manipuler les toxiques. » **C.R.**

# Le terrorisme La mère de Fiona veut sortir de prison

**JUSTICE.** Cécile Bourgeon aimerait ne pas comparaître détenue au procès de son violeur présumé. Sa demande de libération a été refusée.

**LES 12 ET 13 MAI,** Adel S., 37 ans, sera jugé devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme pour le viol présumé de deux femmes, dont Cécile Bourgeon en mai 2012. La mère de Fiona, accusée (comme son ex-compagnon, Berkane Maklouf) de « coups mortels aggravés en réunion » sur la fillette de 5 ans, s'est fixé l'objectif d'assister à ce procès libre.

« Comparaître détenue pour une partie civile, cela pèserait sur l'inconscient des jurés », estime M<sup>e</sup> Gilles-Jean Portejoie, un des avocats de Cécile Bourgeon. Incarcérée depuis octobre 2013, cette femme de 28 ans a donc demandé hier — filmée depuis la prison de Corbas (Rhône) — sa remise en liberté à la chambre de l'instruction de Clermont-Ferrand. Sans succès. « Nous allons nous pourvoir en cassation », ne se décourage pas M<sup>e</sup> Portejoie.

## En détention, elle prépare un CAP de vente

A l'écran, comme l'a rapporté « la Montagne », Cécile Bourgeon a invoqué plusieurs raisons pour étayer sa demande : revoir ses enfants, travailler, se soigner... « Je n'ai rien à me reprocher par rapport à la mort de Fiona », a indiqué la détenue, renvoyée aux assises avec Maklouf en tant que coauteurs de violences volontaires fatales à la fillette, en mai 2013. « Notre cliente demande sa libération pour préparer son procès principal ailleurs qu'en détention », glisse M<sup>e</sup> Renaud Portejoie, son autre conseil. « Mais elle aimerait aussi renouer avec sa fille Eva, qu'elle n'a actuellement qu'au téléphone sous le contrôle d'un magistrat », ajoute le pénaliste. Les avocats de Cécile Bourgeon, qui prépare un CAP de vente en détention, où elle est aussi suivie psychologiquement, suggèrent un



Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le 18 mai 2013. Cécile Bourgeon, 28 ans, est incarcérée depuis octobre 2013 pour coups mortels sur Fiona, sa fille de 5 ans. **(Photo: Puy-de-Dôme / La Montagne / Frédéric Dargatzis)**

contrôle judiciaire contraignant, telle une assignation à résidence. « Sa mère, qui vit avec un gendarme, pourrait l'accueillir dans les Pyrénées-Orientales », glisse Gilles-Jean Portejoie.

Mais les avocats sont conscients de l'émotion qui entoure encore cette affaire criminelle, voire de la haine

que peut cristalliser la mère de Fiona. « C'est peu vraisemblable que Cécile Bourgeon soit remise en liberté », pronostique un fin connaisseur du dossier.

Quant aux dates du procès d'assises de la mère et du beau-père de la petite Fiona, elles n'ont pas encore été fixées. **GEOFFROY TOMASOVITCH**

## Jusqu'à dix ans de prison pour les djihadistes de Champigny

**CE SONT DES DJIHADISTES** en Syrie, des combattants ou encore des soutiens logistiques. Les douze prévenus du procès de la filière de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) ont été condamnés hier par le tribunal correctionnel de Paris. Dix ans de prison ont été infligés par défaut à l'imam en fuite de la

mosquée Triton de Villiers-sur-Marne où le groupe s'était radicalisé et à un deuxième homme, référent religieux, considérés comme les organisateurs des départs en Syrie. Un troisième homme, peut-être mort là-bas, a été condamné à neuf ans de prison. Deux accusés qui comparaissent

détenus ont écopé de sept et huit ans de prison. Les autres prévenus, qui ont comparu libres ou qui ont été jugés par défaut, se trouvant sans doute encore en Syrie, ont été condamnés, quant à eux, à des peines de trois à cinq ans de prison, dont une partie assortie du sursis avec mise à l'épreuve.

## En bref

■ **DEUX GENDARMES** de Joigny (Yonne) ont été condamnés hier pour avoir harcelé sexuellement une collègue en 2012 et 2013. L'adjudant Julien G., le plus gradé et le mieux noté, a écopé de huit mois de prison avec sursis et 2 500 € de dommages et intérêts, mais sans interdiction d'exercer. Le maréchal des logis chef Ludovic F., coutumier de grossièreté envers les femmes, a lui écopé de six mois de prison avec sursis, 1 500 € de dommages et intérêts et d'une interdiction définitive d'exercer.

■ **LES PARENTS** d'un nourrisson de 4 mois, présentant le syndrome du « bébé secoué » et dont le pronostic vital est engagé, ont été mis en examen pour violences et incarcérés lundi, a-t-on appris hier. Agés de 23 ans et vivant près de Château-du-Loir (Sarthe), le père et la mère du petit garçon ont été mis en examen pour « violences ayant entraîné une incapacité permanente ». La mère a reconnu en partie les faits, mais le père les nie, a précisé le parquet du Mans. Ils encourront vingt ans de réclusion.

■ **LE FORCENÉ** qui s'était retranché dimanche soir chez sa mère à Paillart (Oise), retrouvée morte, a été mis en examen hier pour violence sur ascendant et assassinat et écroué. Après plusieurs heures de négociations, les gendarmes avaient pu entrer dans la maison et avaient découvert le corps dans la salle de bain. « L'intéressé ne conteste pas avoir tué sa mère », a expliqué la procureur de Senlis, qui précise cependant que la date exacte de son décès « n'est pas encore complètement connue ».

## Abdeslam sous haute surveillance

■ Cellule 32, sous-sol de la prison de Bruges (Belgique) : c'est ici, selon la presse belge, que Salah Abdeslam, le suspect clé des attentats de Paris, est incarcéré depuis son arrestation. Hier, une photo du terroriste prise derrière les barreaux, et publiée par un quotidien flamand, a déclenché la colère des autorités belges, qui ont ouvert une enquête. La photo pourrait avoir été volée lors de son inscription au greffe de la prison. Selon la RTBF, une cinquantaine de personnes y aurait eu accès à ce moment-là, et aurait pu la dérober. Sur le cliché, Abdeslam apparaît fatigué, les cheveux et la barbe plus longs que sur les photos de lui diffusées auparavant. Selon les médias belges, Abdeslam est soumis à un régime de surveillance très strict : cellule de 4 m sur 2, pas de fenêtre, juste un puits de lumière. Une visite lui est rendue toutes les trente minutes, et la lumière est allumée pour s'assurer qu'il est présent et vivant. Par ailleurs, l'enquête se poursuit en Belgique sur les attentats de Bruxelles et Paris. Hier, deux hommes liés au commando du métro de Maelbeek ont été incarcérés et trois nouvelles arrestations ont eu lieu à Uccle. Le parquet fédéral belge n'a donné aucune information sur l'identité des personnes interpellées.



Sur cette photo de Salah Abdeslam en prison diffusée par le journal flamand « Het Nieuwsblad », le détenu apparaît les yeux cernés, barbu et les cheveux longs. **(Document: Het Nieuwsblad)**